

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

Enquête publique

SAINT-QUENTIN EN YVELINES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE REVISION ALLEGEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES,

Par arrêté en date du 3 septembre 2019, Monsieur le Président de Saint-Quentin-en-Yvelines a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision alléguée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de Saint-Quentin-en-Yvelines dont le périmètre couvre les communes d'Élancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Voisins-le-Bretonneux, arrêté par délibération du Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines en date du 27 juin 2019 pour une durée de **34 jours consécutifs, du lundi 14 octobre 2019, 09h30, au samedi 16 novembre 2019, 12h00.**

Ledit projet de révision alléguée du PLUI de Saint-Quentin-en-Yvelines vise à :
- Améliorer la lisibilité des règles
- Permettre ou contrôler l'évolution de secteurs de la ville
- Compléter la protection patrimoniale
- Tenir compte de la décision du tribunal administratif de supprimer le secteur NHMBO3
- Corriger des erreurs matérielles ou mettre à jour le document

Monsieur Jacques BERNARD BOUSSIÈRES, Ingénieur conseil, a été désigné en qualité de **Commissaire-enquêteur** pour cette enquête publique, par décision n°E19000078/78, en date du 10 juillet 2019, de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment :
- Le projet de PLU qui intègre le rapport de présentation comprenant la notice explicative de la révision et une **évaluation environnementale** qui figure dans
- L'avis de l'autorité environnementale.
- Les études d'impact des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) suivante: ZAC de la Clef de Saint Pierre à Élancourt, ZAC Nord-Réaux à Élancourt, ZAC de Villaroy à Guyancourt, ZAC de Villaray-Est à Guyancourt, ZAC Gare-Bécanes à La Verrière, ZAC du Sud Village, à Montigny-le-Bretonneux, ZAC de l'Aérost, à Trappes, ZAC de la Remise à Voisins-le-Bretonneux.
- Le **compte-rendu de la réunion d'examen conjoint par les personnes publiques associées (PPA) du projet de révision alléguée du PLUI de Saint-Quentin-en-Yvelines organisée le 16 septembre 2019.**
- L'**arrêté d'ouverture d'enquête publique.**
- Une copie des avis publiés dans la presse.

Le dossier du projet de révision alléguée sera disponible :
- À l'**Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines**, siège de l'enquête publique,

aux jours habituels d'ouverture au public de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, 1 rue Eugène Hénaff, ZA du Buisson de la Coudre, 78192 Trappes,
- au **Centre Technique Municipal de la Mairie d'Élancourt** (Direction des services techniques et de l'urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, 34 route de Trappes 78990 Élancourt,
- en **Mairie de Guyancourt**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, 14 rue Ambroise Croizat 78280 Guyancourt,
- en **Mairie de La Verrière** aux jours et heures habituels d'ouverture au public, avenue des Noës 78320 La Verrière,
- en **Mairie de Magny-les-Hameaux**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, 1 place Pierre Bérégovery 78114 Magny-les-Hameaux,
- en **Mairie de Montigny-le-Bretonneux**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, 66 rue de la Mare aux Carats 78180 Montigny-le-Bretonneux,
- en **Mairie de Trappes**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public 1 place de la République 78190 Trappes,
- en **Mairie de Voisins-le-Bretonneux**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, 1, place Charles de Gaulle 78960 Voisins-le-Bretonneux,
Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté aux mêmes dates et heures sur un poste informatique situé dans les lieux susvisés,
Le dossier d'enquête publique est disponible durant l'enquête publique sur le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines : www.sqy.fr/plui-revision2019

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête.

Un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le Commissaire-enquêteur sera mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique situé dans les mairies susvisées, dans le Centre Technique Municipal de la Mairie d'Élancourt accessibles aux jours et heures habituels d'ouverture au public et à l'hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, aux jours aux jours habituels d'ouverture au public de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

En outre, un **registre dématérialisé** est également mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête.
Ainsi, le public pourra déposer ses observations et propositions à l'adresse suivante :
<https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes2?RDEPOT=EPI19496>
Le public pourra consulter ledit registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes2?RLIRE=EPI19496>

Des observations destinées à Monsieur le Commissaire-enquêteur peuvent être envoyées à l'adresse courriel suivante : plui.CE@sqy.fr

Des observations écrites pourront être également adressées à Monsieur le Commissaire-enquêteur, à la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations déposées sur le registre dématérialisé et celles adressées de manière dématérialisée à Monsieur le Commissaire-enquêteur, seront imprimées sur papier et seront consultables sous cette forme dans tous les sites d'enquêtes publiques.

Monsieur le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à l'Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, siège de l'enquête publique, et dans les communes concernées, aux jours et heures suivants :
Voisins-le-Bretonneux - Mercredi 16 octobre - de 16h30 à 19h30
Guyancourt - Samedi 19 octobre - de 9h00 à 12h00
Trappes - Lundi 4 novembre - de 15h30 à 18h30
Magny-les-Hameaux - Mercredi 6 novembre - de 16h00 à 19h00
La Verrière - Samedi 9 novembre - de 9h00 à 12h00
Montigny-le-Bretonneux - Mardi 12 novembre - de 16h30 à 19h30
Hôtel d'agglomération - Jeudi 14 novembre - de 15h00 à 18h00
Élancourt (CTM) - Samedi 16 novembre - de 9h00 à 12h00

Les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture en mairies des communes concernées ainsi que sur les sites internet de ces communes, au siège de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et sur son site internet à l'adresse suivante : www.sqy.fr/plui-revision2019
Au terme de la procédure de révision du PLUI, le PLUI de Saint-Quentin-en-Yvelines sera approuvé par délibération du Conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estimera nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées, des avis, observations, demandes ou propositions formulés lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du Commissaire enquêteur.

Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative au projet de révision alléguée du PLUI de Saint-Quentin-en-Yvelines notamment pour conduire la présente enquête publique.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès de Mme Jasmine DOZIAS (tel : 01.39.44.81.27, plui@sqy.fr)
Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération - Direction de l'Urbanisme et de la Prospective, 1, rue Eugène Hénaff - ZA du Buisson de la Coudre - BP 10118 78192 Trappes Cedex (tel accueil : 01.39.44.80.80 - Fax : 01.30.57.12.64).

AVIS AU PUBLIC

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE ZONAGE DES EAUX USEES ET DES EAUX PLUVIALES DE LA

COMMUNE DE BUC

Par arrêté municipal n°2019-205 en date du 9 septembre 2019, le maire de Buc a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du zonage des eaux usées et des eaux pluviales.

A cet effet, Monsieur Joseph ABIAD a été désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles comme Commissaire-enquêteur (ordonnance E19000098 / 78 du 03 septembre 2019)

Les pièces des dossiers soumis à enquête, consultables au format papier et sur un poste informatique, et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Buc, 3 rue des Frères Robin - 78530 Buc, pendant la durée de l'enquête qui se déroule **du 14 octobre 2019 au 12 novembre 2019 à 17h**, aux horaires d'ouverture et de fermeture habituels de la mairie :
Lundi-Mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h00. Mardi : 13h00 à 17h00.
Jeudi : 13h30 à 20h00. Vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
Le dossier d'enquête publique sera également consultable durant toute la durée de l'enquête sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.mairie-buc.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le projet de zonage des eaux usées et des eaux pluviales sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur, par courriel à l'adresse suivante enquete-assainissement@mairie-buc.fr ou sur un registre dématérialisé accessible depuis le site de la mairie <https://mairie-buc.fr> à l'onglet suivant : **cadre-de-vie/eau-et-assainissement**

Les observations du public sont communicables aux frais de toute personne en faisant la demande.

En outre, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête auprès de Monsieur le Maire.

Monsieur le commissaire-enquêteur sera présent en mairie de Buc pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
- Lundi 14 octobre 2019, de 9h à 12h
- Jeudi 24 octobre, de 17h à 20h
- Mardi 12 novembre, de 14h à 17h

Le rapport et les conclusions de Monsieur le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de sa publication à l'issue de la clôture de l'enquête, à la mairie de Buc aux jours et heures d'ouverture habituels et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.mairie-buc.fr>.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Madame Fanny RUAULT - Service Environnement Cadre de vie Assainissement de la commune de Buc. Tél. 01 39 20 71 52.

COMMUNE DE SAINT REMY L'HONORE

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

2ème parution

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté en date du 3 septembre 2019, le Maire de Saint Rémy l'Honoré a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan local d'Urbanisme.

A cet effet, M. Dominique MASSON, Inspecteur général des patrimoines au ministère de la culture, a été désigné par le Tribunal Administratif de Versailles en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du mercredi 25 septembre 2019 au vendredi 25 octobre 2019 à la mairie de Saint Rémy l'Honoré aux jours et heures habituels d'ouverture de 9 h à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 les lundi, jeudi, vendredi et de 9 h 00 à 12 h 00 les mercredi et samedi.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :
Mercredi 25 septembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,
Samedi 12 octobre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00,
Vendredi 25 octobre 2019 de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Saint Rémy l'Honoré (78690) 17 rue du Professeur Mariller.

Le Parisien Partenaire des collectivités

Constitution de société

Par acte SSP en date du 18/09/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

TIEGEZH ACLAME

Forme : SCI
Capital : 1 000 €
Siège Social : 9 rue Renoir, 78960 Voisins le Bretonneux
Durée : 99 ans
Objet social : La propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, la vente de tous immeubles et droits immobiliers de caractère civil et se rattachant à l'objet social
Gérant : Mr Alexis BIETTE, 9 rue Renoir, 78960 Voisins le Bretonneux
Clause d'agrément : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Immatriculation au RCS de VERSAILLES.

Par acte SSP du 18/09/2019, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

S&C

Objet social : Boulangerie Pâtisserie
Siège social : 37 Avenue du Forez 78310 Maurepas.

Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Président : M. CUELLAR Rémy, demeurant 2 Allée des Marronniers, 95690 Nesles-la-Vallée
Directeur Général : M. SOUABNI Jaouad, demeurant 53 Rue des Compans, 75019 Paris
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix
Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un actionnaire est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.
Immatriculation au RCS de Versailles

Divers société

KB TRANSPORTS

SASU au capital de 2 000€
Siège social : 1 Rue Edmond Dantes 78280 GUYANCOURT
RCS N : 821 151 057 de VERSAILLES

L'AGE du 29 juillet 2019 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du **29 juillet 2019**, a été nommé liquidateur Mr SAIDI Sofiane, demeurant 1 Rue Edmond Dantes 78280 GUYANCOURT.
Le siège de liquidation a été fixé au 1 Rue Edmond Dantes 78280 GUYANCOURT
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

TEL 01 87 39 84 00

rendez-vous sur :
www.annoncesleparisien.fr
7/7 24H/24H

Insertions diverses

M. BOULANZAC MOHAMED né le vendredi 01 janvier 1965 à IRK TISSAFINE MAROC, de nationalité FRANÇAISE, demeurant 20 CHEMIN DE SAINT SAUVEUR, CHAUFFEUR, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de :

BOULMAGRE BOULANZAC



Pour acheter votre annonce en ligne sur le Parisien

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr

Un parcours simple, pratique et rapide de la rédaction de votre annonce au justificatif de parution

Plus de renseignement : 01 87 39 84 00

TEAM
MED/A